

ARNAUD MONTEBOURG MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 24 juillet 2014 N° 233

Arnaud MONTEBOURG, Ministre de l'Economie, du Redressement Productif et du Numérique a réuni ce jour pour la première fois le jury du programme « CAC 40 du futur »

Le Ministre avait annoncé, le mois dernier, la création d'un programme d'accélérateur de croissance pour les PME, à l'occasion de la remise du rapport ETI réalisé par la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (« DGCIS ») et Bpifrance. Le jury chargé de sélectionner les PME qui constitueront la promotion 2014 du « CAC 40 du futur » est composé, à parité, d'hommes et de femmes, issus du public et du privé, avec une forte expérience autour de l'accélération de croissance des PME.

Arnaud MONTEBOURG a remercié les membres du jury pour leur engagement au service de cette mission, qui vise à faire émerger un tissu plus dense d'ETI en France. Il a ainsi déclaré au jury : « Votre mission sera de sélectionner 120 PME, championnes dans chacun de leur métier, tous à fort potentiel. Ces PME auront accès à un panel de services pour muscler leur croissance pendant les deux prochaines années. Je souhaite que de cette équipe de 120 PME puisse émerger le « CAC 40 du futur ». Nous ferons évoluer chaque année cette équipe, afin de faire vivre de manière dynamique le programme. J'attends avec impatience votre sélection de la promotion 2014 ».

Ce panel de services en soutien à la croissance d'une équipe de 120 PME sera élaboré pendant l'été par un comité de pilotage animé conjointement par Bpifrance, la DGCIS et la DGT.

Pour en savoir plus

La composition du jury est la suivante :

- pour le secteur public : Bertrand FINET, Directeur Exécutif « Fonds Propres PME » à
 Bpifrance; Alain SCHMITT, chef du service de la compétitivité et du développement des PME
 à la DGCIS; Sandrine DUCHESNE, Directrice générale adjointe de la Direction Générale du
 Trésor (DGT);
- pour le secteur privé : **Dorothée KOHLER**, consultante spécialiste des établissements de taille intermédiaires (« ETI »); **Stephan GUINCHARD**, co-auteur avec Hermann Simon de l'ouvrage



« Les champions cachés du XXIème siècle – stratégies à succès » ; **Michel CHABANEL**, Président de l'Association Française des Investisseurs pour la Croissance (AFIC) et Président de CEREA Partenaire ; **Elizabeth DUCOTTET**, Co-Présidente d'ASMEP ETI et PDG de Thuasne ; **Dominique RESTINO**, Président de l'Association Française des Instituts du Mentorat Entrepreneurial ; **Frédérique VERNERAY ALLIAUNE**, membre du comité de direction d'Euler Hermes France ; **Sylvie PORTERO**, sous-directrice en charge des ETI et PME à la COFACE.

La mission du jury est de sélectionner 120 PME d'ici fin septembre. Ces 120 PME, « leaders » dans leur domaine, devront avoir la volonté et l'ambition d'accélérer leur croissance pour devenir des ETI, en utilisant plusieurs leviers :

- l'accélération de leur croissance organique par trois canaux : une stratégie d'export notamment en collaboration avec d'autres acteurs de leur filière, la mise en place d'innovations stratégiques et marketing et une amélioration de leur organisation de production pour mieux rechercher l'excellence opérationnelle;
- le déploiement d'une stratégie de consolidation de leur secteur en fusionnant avec d'autres PME offrant de fortes synergies de revenus.

Contacts presse:

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG: 01 53 18 45 13 – sec.merpn-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Marianne ZALC-MULLER

Sibeth NDIAYE

